

Extrait du Collège Les Courlis Nevers

<http://col58-lescourlis.ac-dijon.fr/spip.php?article55>

Autorisation d'absence

- Vie Scolaire - Absence -

Date de mise en ligne : lundi 21 mars 2011

Copyright © Collège Les Courlis Nevers - Tous droits réservés

Autorisation d'absence

Nous rappelons aux parents d'élève que vous devez signaler à l'avance, en renseignant dans le carnet de correspondance (billets roses) de votre enfant, toute absence prévisible (rendez-vous, médical, déplacement familial, etc).

Nous vous rappelons aussi que, dès son retour, tout élève revenant au collège après une absence non prévue doit venir se présenter en Vie Scolaire avec son carnet de correspondance (billets roses) dûment rempli.